

30/10/2017

## Russan - Le journal du comité relifté !

Le comité de quartier a revu la charte graphique de son journal d'information Le Mazetier.

Plus aéré, il est une mine d'informations pour les habitants et publie quelques photos illustrant les activités.

Rien ne change en revanche sur le contenu qui est toujours destiné à expliquer les actions du comité, à donner les dates des prochaines manifestations et à recevoir de nouvelles adhésions.

Les bénévoles et responsables se réjouissent de cette nouveauté qui traduit enfin l'implication de chacun au service de tous.

**Le journal du MAZETIER**  
n°73 La lettre du Comité de quartier Russan-Terres de Rouvières Octobre 2017



**Le Plan Local d'Urbanisme de Nîmes entre dans la dernière ligne droite.**  
Le conseil municipal vient d'amorcer le projet de Plan Local d'Urbanisme dans sa séance du 30 septembre.  
Ce projet crée une zone naturelle N1 qui couvre l'essentiel de notre quartier. Cette zone devient inconstructible hormis trois exceptions :

- L'extension limitée des habitations existantes d'une surface de plancher d'au moins 50 m<sup>2</sup> dans la limite d'un plafond de 20 % de surface de plancher supplémentaire. Toutefois la surface totale du plancher des constructions avec l'existant ne pourra dépasser 150 m<sup>2</sup>. Cette extension ne prend en compte ni les terrasses, ni les piscines. Cette extension limitée ne pourra être autorisée qu'une seule fois.
- La création de deux annexes d'une surface maximale de 50 m<sup>2</sup> dont l'une pourra être dissociée de l'habitation sans pouvoir excéder une distance maximale de 30 m.
- La restauration des masets existants à condition qu'ils demeurent au moins 4/5 des murs et la majorité de la toiture.

Ce projet fera l'objet d'une enquête publique au cours du premier trimestre 2018. Ensuite, le P.L.U. sera soumis à l'approbation du conseil municipal avant l'été 2018 et deviendra applicable.

**Non à la chicane Russan-Pareloup !**  
**Pétition à la demande des habitants du quartier**  
Merci à tous de signer la pétition en ligne en allant sur la page d'accueil de notre site : [www.russan.fr](http://www.russan.fr). Pétition à signer sur le site, à remplir, à signer, à déposer, à déposer, à déposer sur le site et à signer la pétition si, si vous n'avez pas d'ordinateur, n'hésitez pas à demander à votre famille ou à un voisin.  
à Monsieur le Maire de Nîmes.  
En mai 2016, vos services ont envoyé une chicane sur le bus du chemin de Russan devant le n°224, afin de valider la demande de rétrocession. Nous avons tous constaté que cet aménagement, fait en contradiction avec le code de la route (priorité au véhicule venant d'en haut) avait été ignoré.  
Cette chicane est particulièrement dangereuse, elle oblige les véhicules venant de se déplacer sur la gauche et sans visibilité sur l'arrivée des véhicules descendant.  
Dans le sens descendant, la chicane est très peu visible, seul un petit panneau placé très haut laisse entendre qu'il faut laisser la priorité aux véhicules venant de se déplacer vers le bas.  
Le conducteur arrive mal se pencher devant la contradiction avec la priorité de chemin à cet endroit. Les risques de choc entre deux véhicules sont donc très forts.  
Ce problème a été évoqué en Conseil de Quartier à plusieurs reprises, et resté sans résultat.  
Nous vous demandons, Monsieur le Maire, de faire supprimer cette chicane, le plus rapidement possible.  
Merci, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée. »

**Premier loto : le 5 novembre**  
Le calendrier des lotos vient d'être arrêté. Le premier aura lieu dimanche 5 novembre de 15h00 à 17h30, salle Edmonde Gleize, 1311 chemin de Russan. Les suivants auront lieu les 19 novembre, 3 décembre, 17 décembre, 7 janvier et 21 janvier. Celui du 21 janvier sera, comme chaque année, au bénéfice d'une association caritative.  
**Venez nombreux !!**



**Goûter des Aînés, samedi 16 décembre**  
Le spectacle et le goûter sont offerts aux habitants du quartier - adhérents au Comité - et âgés de plus de 65 ans. Cet après-midi récréatif aura lieu, comme chaque année, en salle Edmonde Gleize. Ne rater pas ce moment de convivialité animé par Fabrice Sauzéte et ses musiciens !  
attention : Le nombre de places assises étant limité pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de s'inscrire avec le bulletin ci-dessous que vous devez transmettre au Comité.  
**Bulletin d'inscription au Goûter des Aînés du 16 décembre à 14 h 30 (avant le 20 novembre 2017)**  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_  
A déposer dans la boîte aux lettres ou à remettre à un membre du Comité ;  
ou à remplir sur le Site internet : [www.russan.fr](http://www.russan.fr) (avant le 20 novembre 2017)